

AM
COPIE CERTIFIÉE CONFORME

La Compagnie des Immeubles Parisiens

Société par actions simplifiée au capital de 154 160 euros
Siège social : 66 avenue des Champs Elysées – Bâtiment D1 (75008) Paris
519 215 354 RCS Paris

(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES

EN DATE DU 23 SEPTEMBRE 2025

[.../...]

PREMIERE DECISION

Nomination d'un Directeur Général

Connaissance prise (i) des modalités prévues à cet effet dans les statuts de la Société ; et (ii) de la proposition de nomination soumise aux Associés par le Président,

Les Associés décident de nommer en qualité de Directeur Général, sans limitation de durée et à compter de ce jour :

- **MONSIEUR ANTHONY MAAREK**, né le 8 janvier 1976 à Fontenay-sous-Bois (94), [.../...]

Monsieur Anthony Maarek exercera ses fonctions de Directeur Général conformément aux statuts de la Société et aux dispositions légales applicables et ne percevra pas de rémunération en contrepartie de l'exécution de son mandat.

Les Associés constatent que Monsieur Anthony Maarek a déclaré par avance accepter les fonctions de Directeur Général si celles-ci venaient à lui être confiées, et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

Cette décision est adoptée par les Associés

DEUXIEME DECISION

Pouvoirs pour formalités

Les Associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales, de dépôts et de publicités requises, notamment auprès du greffe du Tribunal de commerce de Paris.

Cette décision est adoptée par les Associés.

[.../...]